



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Applicables à compter du 2026-01-17

Organisme de formation : SKIN GLOW

SIRET : 90939143500031

Numéro de Déclaration d'Activité : 76311479031

Adresse : 9 PLACE DU CAPITOLE 31000 TOULOUSE

Représentant légal : Diaraye DOUMBOUYA

E-mail : Skin.glowbydia@gmail.com

Article 1 — Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'organisme de formation SKIN GLOW (ci-après « le Prestataire ») propose et réalise des prestations de formation professionnelle continue au bénéfice de ses clients (ci-après « le Client »).

Article 2 — Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les prestations de formation dispensées par le Prestataire, qu'elles soient réalisées en présentiel, à distance ou en format mixte. Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV par le Client.

Article 3 — Inscription et modalités d'accès

L'inscription à une formation est considérée comme définitive à réception par le Prestataire du bulletin d'inscription dûment complété et signé, ou de la convention de formation signée. Le Prestataire adresse au Client une confirmation d'inscription par e-mail.

L'accès à la formation est subordonné au respect des prérequis éventuels mentionnés dans le programme de formation.

Article 4 — Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs des formations sont indiqués en euros, nets de taxe (TVA non applicable, article 261-4-4° du Code Général des Impôts). Les prix sont ceux en vigueur au jour de la commande.

Le règlement est dû à réception de la facture, dans un délai de 30 jours. En cas de prise en charge par un organisme financeur (OPCO, Pôle emploi, etc.), il appartient au Client d'effectuer les démarches nécessaires. En cas de prise en charge partielle, le solde reste à la charge du Client.

Tout retard de paiement entraînera l'application de pénalités de retard calculées au taux d'intérêt légal en vigueur, majoré de 3 points, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement.

Article 5 — Conditions d'annulation et de report

Par le Client :

- Toute annulation doit être notifiée par écrit (e-mail ou courrier recommandé).
- Annulation reçue plus de 15 jours ouvrés avant le début de la formation : aucun frais.
- Annulation reçue entre 15 et 7 jours ouvrés avant la formation : 50 % du montant total est dû.
- Annulation reçue moins de 7 jours ouvrés avant la formation : 100 % du montant total est dû.

Par le Prestataire :

Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session en cas de force majeure ou de nombre insuffisant de participants. Le Client en sera informé au moins 7 jours ouvrés à l'avance et pourra choisir entre un report ou un remboursement intégral.

Article 6 — Remplacement de participants

Le Client peut remplacer un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes prérequis, sous réserve d'en informer le Prestataire par écrit au plus tard 48 heures avant le début de la formation.

Article 7 — Déroulement des formations

Le Prestataire s'engage à réaliser la prestation de formation conformément au programme communiqué. Il met à disposition les moyens pédagogiques et techniques nécessaires à la bonne exécution de la formation.

Le Client s'engage à assurer la présence du ou des stagiaires aux dates et heures prévues, et à les informer des conditions de déroulement de la formation.

Article 8 — Responsabilité

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable des dommages indirects (perte de chiffre d'affaires, perte de données, etc.) résultant de l'exécution ou de l'inexécution de la prestation. La responsabilité du Prestataire est limitée au montant de la formation concernée.

Article 9 — Propriété intellectuelle

L'ensemble des supports pédagogiques, documents et contenus remis dans le cadre de la formation sont la propriété exclusive du Prestataire. Toute reproduction, diffusion ou utilisation à des fins commerciales sans autorisation écrite préalable est strictement interdite.

Article 10 — Protection des données personnelles

Le Prestataire s'engage à traiter les données personnelles des stagiaires conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les données collectées sont utilisées uniquement aux fins de gestion administrative et pédagogique de la formation. Le Client et les stagiaires disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données en contactant le Prestataire à l'adresse : Skin.glowbydia@gmail.com.

Article 11 — Réclamations

Toute réclamation relative à la prestation de formation doit être adressée par écrit au Prestataire dans un délai de 30 jours suivant la fin de la formation. Le Prestataire s'engage à accuser réception de la réclamation sous 48 heures et à y apporter une réponse sous 15 jours ouvrés.

Article 12 — Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable de l'inexécution de ses obligations en cas de survenance d'un événement de force majeure tel que défini par l'article 1218 du Code civil.

Article 13 — Droit applicable et litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, le litige sera soumis aux tribunaux compétents.

Fait à Toulouse, le 01/01/2026

Le Prestataire

Diaraye DOUMBOUYA
SKIN GLOW